



Barème SORTIR !

Applicable au 1^{er} mars 2023

Plafonds de ressources en fonction de la composition du foyer

COMPOSITION FAMILIALE	RESSOURCES MENSUELLES INFÉRIEURES OU ÉGALES À :
Personne seule	1 200 €
Couple	1 800 €
Personne seule + 1 enfant	2 160 €
Personne seule + 2 enfants	2 520 €
Personne seule + 3 enfants	2 880 €
Personne seule + 4 enfants	3 240 €
Personne seule + 5 enfants	3 600 €
Couple + 1 enfant	2 160 €
Couple + 2 enfants	2 520 €
Couple + 3 enfants	2 880 €
Couple + 4 enfants	3 240 €
Couple + 5 enfants	3 600 €
Par enfant supplémentaire	360 €